

# Patrimoine : l'apprentissage des tailleurs de pierre encouragé

S.O., le 03/03/2017 à 17:32



Visite du chantier de restauration de l'Hotel des Invalides et présentation du travail des tailleurs de pierre. © S.O. pour Batiactu

Le Groupement des Entreprises de Restauration des Monuments Historiques et la Caisse d'épargne ont signé le 3 mars un partenariat en faveur de la formation des tailleurs de pierre. L'objectif est de pérenniser les savoirs-faire dans ce domaine. Précisions.

A l'occasion d'une visite de l'immense chantier de restauration de l'Hôtel des Invalides, GMH, le Groupement des Entreprises de Restauration des Monuments Historiques, et la Caisse d'épargne ont signé ce vendredi 3 mars 2017 une convention de partenariat pour faciliter l'intégration professionnelle des jeunes en soutenant le "Brevet Professionnel de Taille de pierre en monuments historiques" (BPMH).

Pour Frédéric Letoffé, Président du GMH, "*l'objectif est de pérenniser les savoirs faire dans le domaine de la taille de pierre*". "*Nous avons la volonté de former les jeunes à sauvegarder le patrimoine*", a-t-il déclaré. Ce partenariat porte sur la promotion 2016-2018 des apprentis au BPMH. Une telle convention avait déjà été signée pour la promotion 2014-2016. Frédéric Letoffé rappelle avec fierté que 100% de ces apprentis ont non seulement obtenu leur diplôme mais qu'ils ont tous été embauchés à la fin de leur apprentissage dans l'une des entreprises GMH.

**"L'art du tracé reste très important" malgré l'arrivée du numérique**

Pour cette nouvelle promotion, composée de 14 apprentis, la banque fournira gracieusement un ordinateur équipé du logiciel de dessin assisté par ordinateur AUTOCAD. Un outil "*indispensable pour les futurs tailleurs de pierre, afin de se former à la pratique du dessin et de la stéréotomie à l'aide d'outils numériques*". Même si le passage aux outils numériques est incontournable, "*l'art du tracé reste très important*", tient à rappeler Frédéric Letoffé.

"*On souhaiterait former davantage d'apprentis*", a expliqué le Président de GMH mais les crédits alloués pour la restauration de monuments ne sont pas suffisant pour le moment pour en prendre plus. Et puis, l'idée est vraiment "*de placer ces jeunes dans l'une de la centaine d'entreprises de GMH*", dit-il. Si une trentaine de dossiers sont reçus chaque année, GMH reçoit les candidats pour connaître leur motivation et en sélectionne ensuite entre 14 et 16. A long terme, GMH réfléchit à axer ses formations sur d'autres métiers du patrimoine.